Faut-il brûler Tintin ?

Renaud NATTIEZ - Liberté-Égalité-Fraternité, 1989 Éditions Sépia - 2023

Robert Chelle : « Faut-il brûler *Tintin* ? », Il s'agit, Renaud, de ton 7e livre sur Tintin depuis 2016 (avec quelques incursions chez Brassens). C'est une véritable passion. Qu'a-t-il pour toi de plus que d'autres héros, de bande dessinée par exemple ?

Renaud Nattiez : Sans doute, en premier lieu, son « effet de réel », selon l'expression de Roland Barthes. Tintin a beau accomplir les exploits les plus invraisemblables, être le premier à marcher sur la Lune ou ramener son ami Tchang de l'Himalaya en affrontant le yéti, on y croit. Les personnages, qui reviennent d'un épisode à l'autre comme dans la *Comédie humaine* de Balzac, ont une épaisseur inégalée, au point que d'aucuns leur inventent une vie en dehors des albums. De plus, j'ai beau lire et relire *Les Aventures* des centaines de fois depuis mon enfance, il est rare que je ne découvre pas un détail discret qui m'avait échappé, détail dont Hergé a le secret.

R.C. : Les lecteurs adultes peuvent-il y trouver du grain à moudre ?

R.N. : Cette fascination de beaucoup d'adultes pour cette œuvre théoriquement destinée avant tout à la jeunesse reste un mystère. Il y a un secret qui résiste à propos de *Tintin*, celui de maintenir captifs et de transformer en monomaniaques ceux qui sont tombés dedans étant petits. Beaucoup de gens me posent souvent la question, dans des salons du livre ou ailleurs : « Comment un haut fonctionnaire issu d'une école aussi sérieuse que l'ENA, peut-il se laisser happer ainsi par cette sous-littérature pour gamins ? » Ce à quoi je réponds toujours, imperturbable : « Mais c'est tout à fait l'inverse, cher Monsieur, c'est *Tintin* qui a déterminé les principales orientations de ma vie dès mon plus jeune âge, qui m'a donné le goût du voyage et qui m'a conduit à une carrière professionnelle essentiellement tournée vers l'international, au Quai d'Orsay ou dans d'autres ministères ! »



Un des plus grands spécialistes d'Hergé, également biographe de Valéry, Derrida, Sandor Ferenczi et Robbe-Grillet, me disait récemment cette phrase étonnante : « Même s'il n'existait que *Tintin*, la bande dessinée serait justifiée comme art ! »

R.C. : Pourquoi cette couverture et ce titre provocateurs ?

R.N. : Je suis parti d'un fait divers qui s'est déroulé dans un collège privé catholique d'Ontario il y a quelque temps : au nom de la défense des cultures d'origine, les indiens d'Amérique du Nord et du Sud en l'occurrence, on a brûlé des albums de *Tintin en Amérique* et du *Temple du Soleil*. Un autodafé donc. Il s'agit évidemment d'un cas extrême, remonté jusqu'au Premier ministre. Mais il est symbolique des critiques qui ne cessent de cibler l'œuvre d'Hergé de façon récurrente, régulièrement qualifiée de réactionnaire *(Tintin au pays des Soviets, Tintin et les Picaros)*, colonialiste et raciste *(Tintin au Congo)*, antisémite *(L'Étoile mystérieuse pour deux vignettes qui ont été retirées depuis)*, indifférent à l'écologie *(la nature considérée comme un ennemi)*, misogyne *(passim)*. Dans différents pays, on demande le retrait de certains albums ou on refuse de les traduire dans certaines langues (en Afrique du Sud par exemple). En outre, le personnage du dessinateur belge lui-même et son attitude ambigüe sous l'Occupation reviennent régulièrement sur la place publique.

En dépit d'un succès universel et pérenne - 2,5 millions d'albums encore vendus chaque année de par le monde malgré l'absence de nouvelle parution depuis 1976 -, *Tintin* ne fait pas l'unanimité, il est beaucoup moins consensuel que des bandes dessinées comparables comme *Astérix* ou *Gaston Lagaffe*.

Et il n'est pas rare de rencontrer dans notre entourage de vrais tintinophobes, imperméables à la magie du reporter à la houppette qu'ils jugent insignifiant, trop lisse, asexué, moralisateur, désuet, etc. Ainsi l'écrivain Patrick Cauvin, qui dans son *Dictionnaire amoureux des héros*, consacre un peu moins de cinq pages sur 687 à Tintin : *« Je n'aime pas Tintin est quasi un euphémisme, la version édulcorée et négative d'une affirmation plus tranchée qui pourrait se traduire par " Tintin m'exaspère ". »*

R.C. : Et comment passer outre à ces réserves ?

R.N. : Certains journalistes se sont arrêtés à la couverture et au titre de mon livre sans prendre la peine de pousser plus avant la lecture, en m'accusant de reprendre à mon compte les thèses les plus outrancières de la *cancel culture*. S'ils avaient ouvert le livre, ils auraient constaté qu'on peut fort bien admettre certaines de ces critiques, les remettre dans leur contexte et, malgré tout, rester imprégné par la magie de l'œuvre, le style graphique incomparable, la clarté du dessin et du scénario, la multiplicité des niveaux de lecture,

etc. A la mort d'Hergé, Wolinski publiait un dessin qui résume tout, où l'on voyait un baby-boomer pleurer à chaudes larmes devant un album de *Tintin*. Son fils, étonné, lui disait : *« Je croyais que tu détestais Tintin ?! »* Et le père de répondre : *« Je le détestais mais j'adorais lire ses aventures ! »*
Je suis de ceux qui pensent qu'on devrait avoir le droit de tout faire et tout dire sur *Tintin*, sauf de le brûler ! On ne brûle pas les rêves...

R.C. : As-tu d'autres projets d'écriture ?

R.N. : Oui car j'éprouve plus de plaisir à prendre la plume que la pioche ou la poêle ! Je prépare une analyse des articles de presse écrits sur Brassens des années 1950 à aujourd'hui et cela réserve de nombreuses surprises !

L'État face au risque

Patrick Thourot - François Rabelais, 1973 - Éditions L'Harmattan -2023

Patrick Thourot, *Inspecteur général des Finances (h)*, vient de publier en décembre dernier « L'État face au risque », sous-titré « De la crise à la gestion prévisionnelle »

Je luis laisse la plume.

« La Puissance Publique est organisée autour de la fonction de gestion de crise. Quoique l'opinion pas toujours bien informée en ait dit, cette gestion s'est montrée plutôt efficace face aux crises graves récentes : la Cathédrale de Paris a été sauvée de l'effondrement et la Covid n'a pas provoqué en France les drames de l'ampleur qu'ont connus, voire connaissent, d'autres grands pays.

Pour autant, il manque cruellement aux Pouvoirs Publics une vision prospective, qualitative et quantitative des menaces et des risques qu'ils encourent, soit au titre des fonctions régaliennes de l'Etat (émeutes, terrorisme, risques géopolitiques, voire risques de stabilité financière), soit ceux qui résultent de l'activité « industrielle » de l'Etat (approvisionnement énergétique, sûreté nucléaire, santé), soit encore au titre des responsabilités qui résultent des autorisations que délivrent les titulaires de la Puissance Publique (en matière de santé, de permis de construire, de contrôle des établissements classés, etc..).

L'organisation administrative en « silos » et la multiplication des échelons de décision (le « mille-feuilles » des Collectivités Publiques) font qu'il n'existe pas de véritable Cartographie des risques encourus et donc, pas de hiérarchisation de ces risques à un niveau suffisamment élevé de la décision publique.

L'Association ADRIMAP[1] (Association pour le Développement du Risk Management Public) s'est donnée pour mission d'aider à développer les concepts de Cartographie des risques publics et de contribuer à créer une « culture du risque » dans l'Administration, notamment à travers les Ecoles de Formation des agents publics.

A cette fin, mon petit ouvrage expose les outils qui ont été forgés dans les entreprises autour de la notion d'Enterprise Risk Management, depuis une vingtaine d'années et propose des réflexions sur l'adaptation de ceux-ci au fonctionnement des Pouvoirs Publics, dans le respect évidemment des missions propres à la Puissance Publique qui ne sauraient être assimilés aux objectifs de l'entreprise.

A l'avenir, l'Association cherchera à approfondir sa connaissance et son expertise sur les différentes catégories de risques encourus par la Puissance Publique, afin de contribuer à créer une Cartographie générale raisonnée de ces risques. Au-delà, elle espère accréditer la nécessité de créer, à l'instar d'autres pays européens, une fonction de Risk Manager de l'Etat qui pourrait éclairer les choix des décideurs, sous l'aspect des risques encourus et permettre de mieux mesurer les conséquences financières ou sociétales de ces risques ».



Je vous laisse avec notre camarade Patrick Thourot, si vous souhaitez d'autres questions et d'autres réponses.

[1] ADRIMAP : adrimap2020@gmail.com. Site internet : adrimap.net